



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF222-1 - Impact des lois climats sur les activités immobilières

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Tout professionnel de l'immobilier.

Objectifs pédagogiques

Être capable d'expliquer la réglementation relative à la loi Climat et Résilience.
Identifier l'impact de la loi Climat et Résilience en matière de location et de transaction.
Adapter les pratiques commerciales.

Pré-requis

Aucun.

Programme

- 1 - Qu'est-ce que la loi Climat et Résilience ?
 - Présentation Générale de la loi Climat et Résilience.
 - Objectifs de la loi en matière de développement durable.
 - Importance de la loi pour les métiers de l'immobilier.

- 2 - Prévoir et organiser la rénovation énergétique.
 - La lutte contre les passoires thermiques.
 - Le Diagnostic de Performance Energétique.
 - L'audit énergétique.
 - Le Plan Pluriannuel de Travaux.
 - Les travaux de rénovation énergétique.

- 3 - Les sanctions liées aux logements énergivores.
 - Les normes de décence.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Le permis de louer.
- Le gel des loyers.
- Le renforcement des informations dans les annonces immobilières.
- L'Etat des Risques Naturels et Technologiques.
- Le carnet d'informations.

4 - Quelles sont les conséquences de la loi Climat et Résilience pour les professionnels de l'immobilier ?

- Nouvelles compétences et formations nécessaires.
- Adaptation des pratiques commerciales :
 - Valorisation des biens.
 - Communication adaptée.
 - Accompagnement des clients dans la transition énergétique.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :

Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE